

Dispositifs nationaux de protection, d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences

En situation de **danger grave et imminent**, contacter les services de première urgence :

- Appeler le **17** (police et gendarmerie, gratuit, 24/24, 7/7) ou le **112** (numéro d'urgence européen, gratuit, 24/24, 7/7).
- Contacter le **114** par visiophonie, tchat ou SMS (numéro national d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes, gratuit, 24/24, 7/7. Accessible aux personnes ne pouvant parler pour leur sécurité). Des agents de régulation 114, sourds et entendants, gèrent l'appel et contactent le service d'urgence le plus proche. Il est également possible de télécharger l'application Urgence 114 sur un smartphone ou d'appeler depuis le site internet <https://www.info.urgence114.fr/>
- Appeler le **18** (Sapeurs-Pompiers, gratuit, 24/24, 7/7) ou le 112.
- Appeler le **15** (SAMU – urgences médicales, gratuit, 24/24, 7/7).

Plateforme nationale de **signalement des violences conjugales, sexuelles ou sexistes** :

<https://www.service-public.fr/cmi> (24/24, 7/7, tchat sécurisé avec un gendarme ou un policier)

Mise à l'abri des femmes victimes de violences dans un hébergement d'urgence : appeler le **115**.

Le site internet du gouvernement <https://arretonslesviolences.gouv.fr/> permet d'accéder aux **outils de formation** (court-métrages pédagogiques, livrets, fiches réflexes, chiffres clés), aux **outils de communication** (affiches, campagnes, clips), aux **modèles d'écrits professionnels** et à des **paroles d'experts** (vidéos).

Lignes d'écoute et d'orientation en cas de violences faites aux femmes :

- **Violences Femmes Info** : appeler le **3919** (anonyme et gratuit, 7 j/7, 24 h/24). Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels les accompagnant, géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Le 3919 assure un premier accueil pour toutes les femmes victimes de violences sexistes. Lorsque c'est nécessaire, il oriente vers les associations nationales¹ ou locales partenaires les mieux à même d'apporter la réponse la plus adaptée.
- **Tchat et site internet « comment on s'aime »** : <https://commentonsaime.fr/> de l'association En Avant Toutes, pour les jeunes, par les jeunes.
- **Enfance en danger, dispositif de lutte contre la prostitution des mineur(e)s** : **119** (7/7, 24/24, gratuit). Un tchat ainsi qu'une plateforme d'échanges en langue des signes françaises sont également disponibles sur le site internet <https://www.allo119.gouv.fr/besoin-daide>.
- **Auteurs de violences conjugales et familiales** : ligne nationale d'écoute « J'arrête d'être violent » au **08 019 019 11** (anonyme et gratuit, 7 j/7, de 9 h à 21h30 du lundi au vendredi et de 9 h à 19h30 le week-end) de la Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en charge d'Auteurs de Violences conjugales et familiales.

D'autres ressources :

- **L'application « App'Elles »** (Association Résonantes), application solidaire des femmes victimes de violences, gratuite et sécurisée. En cas d'urgence, de danger ou de détresse, permet d'alerter rapidement les proches, les services d'urgence, et de connaître les associations disponibles autour de soi. Disponible dans plus de 13 pays : <https://www.app-elles.fr/>.
- **L'application « Mémo de vie »** (Fédération France Victimes), plateforme en ligne gratuite et sécurisée pour sauvegarder témoignages, récits de vie, documents officiels et médias et accéder à des ressources clés selon sa situation, notamment les femmes victimes de violences : <https://memo-de-vie.org/> et le **numéro d'appel 116 006** numéro national d'aide aux victimes (gratuit, 7/7, 9h-19h).

1 Il s'agit du Collectif féministe contre le viol qui gère la ligne d'écoute « Viol Femmes Information » (0800 05 95 95), de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, de Femmes solidaires, de Voix de Femmes, de la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, de la fédération nationale GAMS contre les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés et de la Confédération nationale du planning familial.

Focus sur les femmes en situation de handicap

- **Danger grave et imminent** : Contacter le **114** par visiophonie, tchat ou SMS (numéro national d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes, gratuit, 24/24, 7/7). Des agents de régulation 114, sourds et entendants, gèrent l'appel et contactent le service d'urgence le plus proche. Il est également possible de télécharger l'application Urgence 114 sur un smartphone ou d'appeler depuis le site internet <https://www.info.urgence114.fr/>
- **Lignes d'écoute et d'orientation** :
 - « **Violences femmes info** » : le **39 19** (7/7, 24/24, anonyme et gratuit) est accessible aux personnes sourdes et/ou malentendantes. Un partenariat avec la société *Roger Voice* propose de traduire en langue des signes, via un système de visio, la conversation entre l'appelante et l'écoutante. Pour appeler le 3919 et utiliser cette option, il suffit, soit d'avoir téléchargé sur son smartphone l'application *Roger Voice*, soit de passer par le site internet de la Fédération nationale solidarité femmes et de cliquer sur l'icône *Roger Voice* sous forme de téléphone, disponible dans le pied de page du site.
 - « **Écoute Violences Femmes Handicapées** » : appeler le **01.40.47.06.06** (appel anonyme non surtaxé, service ouvert les lundis de 10 h à 13 h et de 14h30 à 17h30, les mardis, mercredis et jeudis de 10 h à 13 h). Numéro d'écoute destiné aux femmes en situation de handicap victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels les accompagnant, géré par l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA). Les femmes déficientes auditives peuvent contacter la ligne d'écoute en écrivant à l'adresse ecoute@fdfa.fr. Plus d'information : <https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr/>
 - **Le tchat** <https://commentonsaime.fr/> de l'association **En Avant Toute(s)** du lundi au samedi de 10h à 21h propose une écoute à l'écrit pour les femmes et personnes LGBTQI+ victimes de violences, notamment au sein du couple et de la famille. Le tchat est adapté pour les personnes sourdes et malentendantes, et également pour les personnes autistes qui ont des difficultés à oraliser, notamment par téléphone ou qui auraient plus de difficultés à se rendre dans des permanences (bruit des locaux, puissance de la lumière, couleurs utilisées constituant des stimuli qui peuvent les heurter).
- **Outils d'autoformation** :
 - Sur le site internet <https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/femmes-en-situation-de-handicap> : le guide pratique complémentaire aux kits de formation « Anna » et « Elisa » sur les violences faites aux femmes en situation de handicap;
 - Sur le site internet de l'association Mémoire traumatique (<https://www.memoiretraumatique.org/>), le module interactif « Protection des personnes en situation de handicap contre les violences sexuelles ».
- **Outils d'information et de prévention adaptés** :
 - Violent-o-mètre : <https://v.calameo.com/?bkcode=000634924b5000bbbf040> adapté en gros caractère et français facile
 - Vidéo pour expliquer le dépôt de plainte : <https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr/ressources/fdfa-video-le-droit-des-femmes-handicapees-victimes-de-violences-en-matiere-de-depot-de-plainte-2020/>
 - Brochure « Mon corps, moi et les autres : sexualités, consentement, prévention des violences » à destination des personnes présentant des troubles du spectre autistique (<https://cerhes.org/produit/mon-corps-moi-et-les-autres-un-outil-de-prevention-des-violences-sexuelles/>)
 - Vidéos en langue des signes :
 - Les différences entre violences et conflits (MIPROF) : <https://www.dailymotion.com/video/x7xpe6s>
 - Les mécanismes des violences au sein du couple (MIPROF) : <https://www.dailymotion.com/video/x7xpf42>

Focus sur les femmes étrangères

- **Informez les femmes étrangères sur leurs droits**

L'association Libres Terre de Femmes met à la disposition du plus grand nombre sur sa chaîne youtube (<https://www.youtube.com/@LibresTerresDesFemme>) des vidéos explicatives disponibles en 9 langues (anglais, arabe, bambara, français, lingala, mandarin, portugais, soninké, wolof). Les thèmes abordés sont suivants :

- ✓ Les violences conjugales, la grossesse et les enfants
- ✓ Les violences psychologiques
- ✓ Le viol conjugal
- ✓ L'ordonnance de protection
- ✓ Le dépôt de plainte
- ✓ Reprendre confiance en soi

- **Guide de la CIMADE** « Victimes de violences: comment mieux accompagner les personnes étrangères » (2022) https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2022/11/Guide_Violences-BD-interactif-web.pdf
- **Instruction du ministère de l'Intérieur** relative à la délivrance des titres pour les victimes de violences conjugales et familiales du 23 décembre 2021 (<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45252?origin=list>)